



Stimuler L'entrepreneuriat Féminin en Algérie: Une Etude Exploratoire de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage

Stimulating female entrepreneurship in Algeria: An exploratory study by the National Unemployment Insurance Fund

Khalidia BOUHARA*

LARAFIT, Université d'Oran2 Mohamed
Ben Ahmed
Algérie

bouhara.khalidia@univ-oran2.dz

Sultana BOUZADI

Université des Sciences et de la
Technologie Oran
Algérie

sultana.bouzadi@gmail.com

Received: 09/05/2021

Accepted: 01/10/2021

Published: 16/12/2021

Résumé :

Le sujet de l'entrepreneuriat en général et de l'entrepreneuriat féminin en particulier est un thème complexe, le nombre de femme propriétaires de TPE et de PME, a augmenté en Algérie du fait de l'existence de nombreux dispositifs d'appui à la création d'entreprise. Cibler les femmes entrepreneures bénéficiaires de la CNAC nous permet d'aller au-delà des généralités sur l'entrepreneuriat féminin pour en montrer les spécificités liées aux caractéristiques de leur entreprise et à leur secteur d'activité en Algérie. Sur base d'une étude quantitative, nous présenterons une première description de l'entrepreneuriat féminin de l'Agence nationale d'assurance chômage.

Mots Clés: Entrepreneuriat féminin, Dispositif d'appui, Analyse factorielle des correspondances, Profil, Caractéristiques.

Abstract :

The subject of entrepreneurship in general and female entrepreneurship in particular is a complex theme, the number of women owners of VSEs and SMEs has increased in Algeria due to the existence of many support mechanisms for business creation.

Targeting women entrepreneurs who are beneficiaries of the CNAC allows us to go beyond generalities on female entrepreneurship to show the specificities related to the characteristics of their business and their sector of activity in Algeria. Based on a quantitative study, we will present a first description of female entrepreneurship in the National Unemployment Insurance Agency.

Key Words: Female entrepreneurship, Support system, Factor analysis of correspondences, Profil, Characteristics.

JEL Classification : L26, O17.

* Auteur correspondant : Bouhara Khalidia (*bouhara.khalidia@univ-oran2.dz*).



Introduction:

A travers le monde, le nombre grandissant de femmes entrepreneures et leur participation potentielle à l'économie nationale et mondiale ont déployé l'intérêt de la politique et de la recherche.

En Algérie, à partir de 2001 le gouvernement a acquiescé pour une consolidation au profit de l'initiative privée. Cette volonté a pour objectif de créer un instrument de promotion de l'entrepreneuriat de manière à l'insérer dans le tissu socioéconomique. Des moyens colossaux ont été attribués, pour amorcer une croissance économique durable. Sachant que, « l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'accès au marché du travail découle des politiques antérieures qui instituaient l'emploi en tant que droit et devoir pour les deux sexes. ». Le « métier » de femme chef d'entreprise est récent. Ce n'est qu'au cours des deux dernières décennies, qu'on assiste, à l'apparition et au développement d'entreprises appartenant à des femmes. Raison pour laquelle, les femmes entrepreneurs sont peu nombreuses. Selon le Centre national du registre de commerce (CNRC) jusqu'à fin février 2018, le nombre des femmes chefs d'entreprises inscrites au CNRC ne représente que 7,6% du total de la population des chefs d'entreprises en Algérie. (Les professions libérales et les activités agricoles sont exclues du fait qu'elles soient régies par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers). Ce nombre demeure très faible par rapport à nos voisins maghrébins et par rapport aux standards internationaux. A la différence, « les normes culturelles qui déterminent le rôle de la femme algérienne en dehors du foyer, la spécificité sociétale de son statut semblent limiter les perspectives de l'emploi des femmes.

Malgré cette faible place qu'occupe la femme algérienne dans le paysage entrepreneurial (Daoud Bouzadi, S), l'entrepreneuriat au féminin est devenu un des piliers de l'économie algérienne pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale. Ceci se dévoile à travers les politiques publiques et les dispositifs dédiés à l'appui et au soutien de l'entrepreneuriat sans aucune distinction homme/femme. D'ailleurs, parmi les enseignements recommandés par l'OCDE et qui valent d'être retenus, de façon indépendante de la région et du niveau de développement des pays c'est la question de la parité. Nombreux courants de pensées sur les femmes ont émergé et ont participé à certifier qu'il ne peut y avoir de développement sans la contribution des femmes à la vie active.

Pour mieux cerner l'objet étudié, nous nous proposons dans ce travail, de se baser sur les données de l'agence CNAC pour répondre à la question suivante : **Quelles sont les caractéristiques des femmes entrepreneures bénéficiaires de l'agence CNAC ainsi que leurs entreprises ?**

Afin de répondre à la question posée, nous précisons la littérature mobilisées pour structurer la réflexion (1). La méthodologie adoptée (2) et enfin les résultats seront présentés et discutés (3).



I. Cadre Théorique:

1. Définition de quelques concepts clés

La littérature sur les femmes entrepreneures est caractérisée par une grande variété de définition. La lecture des écrits sur les femmes entrepreneures révèle aussi une hétérogénéité dans les approches théoriques.

1.1. Les théories explicatives de l'entrepreneuriat féminin

Barrett (1995) souligne que « le point de vue implicite de ce qui sous-tend les différences dans la façon dont les hommes et les femmes approchent l'entrepreneuriat est influencé consciemment ou non, par diverses philosophies féministes », en faisant ainsi un point d'ancrage théorique pour l'étude de l'entrepreneuriat féminin.

D'après Constantinidis (2015), trois grands courants de pensée féministe ont permis l'éclosion d'une connaissance de l'entrepreneuriat féminin.

- L'approche fonctionnaliste : cette approche se base sur une vision naturaliste des rôles sexués : il existe des différences entre les hommes et les femmes, qu'il convient d'explorer. Des différences psychologiques et émotionnelles ancrées dans le rôle de la reproduction de l'espèce humaine,
- Les approches féministes : en distinguant le féminisme libéral et le féminisme social :
 - le féminisme libéral : basé sur le postulat que les hommes et les femmes sont égaux et qu'ils sont des êtres rationnels capables de faire des choix raisonnés. Ainsi, les femmes qui sont aussi capables que les hommes de réussir dans les activités entrepreneuriales, font l'objet de discriminations et sont désavantagées en matière d'accès aux ressources (financement, formation, réseaux...) et d'opportunités,
 - Le féminisme social : inspiré des nouvelles approches par le genre, ce courant étudie les différences hommes-femmes comme des constructions sociales et culturelles (Lebegue, 2011).
 - Le féminisme socioconstructiviste : Le courant socioconstructiviste vient défendre un nouveau paradigme où la norme masculine est mise en évidence et dénoncée (Constantidis, 2015), tout en s'inscrivant dans la même logique que le féminisme social, à travers l'analyse des conditions et des pratiques qui produisent le genre (Ahl, 2003). Ainsi, le chercheur interroge les facteurs historiques, culturels, législatifs et institutionnels dans la recherche sur l'entrepreneuriat féminin.

Lebegue (2011) dans sa thèse, a rajouté une quatrième approche pour l'étude de l'entrepreneuriat féminin, à savoir l'approche intégrée de l'entrepreneuriat des femmes, dont la fondatrice est Brush.

Brush et al (2009) proposent un nouveau modèle des 5M qui appréhende le phénomène entrepreneurial au féminin de façon holistique. En partant du postulat que l'entrepreneure est « socialement encadrée », il convient donc de mettre les normes, les valeurs et les attentes externes au cœur de leur compréhension du phénomène. Non seulement, ils proposent une adaptation des 3M de Bates et al (2007), -à savoir Monnaie (Money), Marché (Market) et M (Management), à la



singularité de l'entrepreneuriat féminin mais proposent une extension du modèle à 5M en introduisant les « Maternité » et « Méso/Macro environnement ».

Ainsi, au-delà des facteurs exclusivement liés à l'entrepreneuriat ou aux caractéristiques de l'individu, cette approche donne une vision globale de la réalité des femmes entrepreneures.

1.2. Définition de la femme entrepreneure

Selon Danielle desguées, « On ne naît pas entrepreneur, on le devient ! ». Aussi tout devait mal commencer : « entrepreneur est un mot masculin, entrepreneure n'existe pas ! ».

En fait, Lavoie (1988) a défini la femme entrepreneur (e) comme étant : « la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante ». Par conséquent, Annie cornet et Christina Constantinidis, (2007) ont le conçu comme suit : « la femme qui n'est pas sous contrat de travail salarié mais exerce son activité soit sous le statut d'indépendant (personne physique et/ou profession libérale), soit comme actionnaire d'une société (personne morale) et elle assume les risques, les responsabilités financières, administratives et sociales liées au développement de son activité ». Cette activité professionnelle peut être considérée comme une source principale de revenu, ou comme un revenu complémentaire.

En général, ce qu'on peut retenir de ces différentes définitions, c'est qu'il existe plusieurs notions de femme entrepreneure qui signifie à la fin :

- Une femme créatrice d'une entreprise.
- Une femme innovante.
- Une femme indépendante et responsable.
- Une femme qui aime le goût des risques.

1.3. Les dispositifs d'appui à la création :

Les mutations économiques qu'a connues l'Algérie ont augmenté le taux de chômage des jeunes. D'ailleurs les statistiques de l'ONS démontrent un taux de chômage global égal à 11.7 et un taux de chômage féminin avoisinant les 19.4% en 2018 (ONS, 2019).

Les pouvoirs publics ont pris conscience, à partir de 2003, que la promotion de l'entrepreneuriat auprès de ces jeunes en général et les femmes en particulier pourrait constituer une solution potentielle à ce fléau. L'auto-insertion et l'auto-emploi sont alors apparus comme des solutions dynamiques Pour lutter contre le chômage des jeunes.

L'Algérie a lancé plusieurs dispositifs encourageant l'entrepreneuriat des jeunes en général et celui des femmes en particulier. Parmi ces dispositifs, on retiendra deux dispositifs. Il s'agit de l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ) et de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).



Nous présentons dans le tableau suivant les aides financières et les avantages accordés par les deux dispositifs d'appui à la création d'entreprise.

Tableau 1: Présentation de L'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ) et la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale		
	Dispositif de l'ANSEJ	Dispositif de la CNAC
Les conditions d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé (s) de 19 à 40 ans. - Etre titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir –faire reconnu. - Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction. - Etre inscrit auprès des services d'ANEM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé (s) de 30 à 50 ans. - Etre titulaire d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir faire reconnu. - Etre inscrits auprès de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) depuis au moins 06 mois. - Mobiliser un apport personnel.
Les aides accordées	<ul style="list-style-type: none"> - Exemption des droits (mutation, enregistrement) - Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane. - Exonération de la taxe, l'Impôt Forfaitaire Unique. - Un abattement d'impôt sur le revenu global (IRG) ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) 	<ul style="list-style-type: none"> - La bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires. - La réduction des droits de douanes. - L'exonération fiscale et parafiscale. - Le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC.
Montant d'investissement	Le seuil de l'investissement ayant été porté de quatre (4) Millions de DA à dix (10) Millions de DA	Le seuil de l'investissement a été fixé entre deux (2) Millions et cinq (10) Millions de DA.
Les modes de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement triangulaire. - Le financement mixte. 	- Le financement triangulaire.

Source : ANSEJ, CNAC

2. Approche quantitative de l'entrepreneuriat féminin dans les dispositifs :

En Algérie, l'absence des données statistiques fiables et l'irrégularité des données à travers les années, nous amène à se concentrer beaucoup plus sur l'étudier de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre des dispositifs d'appui à la création



d'entreprises et d'illustrer le nombre de participation des femmes entrepreneures dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC, ce choix est justifié par la prédominance des grandes agglomérations du nord de pays et par leur importance au niveau de leurs activités, touchant ensemble différentes tranches d'âge allant de 19ans jusqu'à 50ans.

1.4. Dispositif ANSEJ

La participation des femmes dans ce dispositif destiné aux jeunes chômeurs âgés entre 19-40 ans enregistrée depuis la mise en œuvre du dispositif à la fin du premier semestre 2018 est évaluée à 38 307 entreprises créées par les femmes à l'échelle nationale, soit un taux de féminité globale de 10%. La femme entrepreneure occupe une place importante dans les professions libérales avec 45%.

Tableau 2: Projets financés selon le secteur d'activité et le genre ANSEJ (Cumul au 30/06/2018).

Secteur d'Activité	Projets financés	Hommes	Femmes	Taux de Féminité (%)
Agriculture & Peche	55 363	52 768	2 595	4,68%
Artisanat	42 772	35 452	7 320	17,11%
BTPH	33 144	32 400	744	2,24%
Hydraulique	545	521	24	4,40%
Industrie	25 586	21 931	3 655	14,29%
Maintenance	9 699	9 534	165	1,70%
Profession liberale	10 323	5 661	4 662	45,16%
Services	106 992	89 429	17 563	16,42%
Transport Frigorifique	13 385	12 996	389	2,91%
Transport de Marchandises	56 530	55 821	709	1,25%
Transport de voyage	18 986	18 505	481	2,53%
Total	373 325	335 018	38 307	10,26%

Source : ANSEJ, Bulletin d'information statistique n°33,2018

3. Dispositif CNAC

Sur la période de 1994 à 2018, 14 471 femmes entrepreneures ont bénéficié du dispositif CNAC soit un taux de féminité globale de 10%, l'analyse sectorielle révèle une grande prédominance du secteur Profession libérale qui attirait plus de 45% des femmes entrepreneures.



Tableau 3 : Projets financés selon le secteur d'activité et le genre CNAC (Cumul au 30/06/2018).

Secteur d'Activité	Projets financés	Hommes	Femmes	Taux de féminité (%)
Agriculture & Peche	20 149	17 815	2 334	11,58%
Artisanat	12 938	10 041	2 897	22,39%
BTPH	8 295	8 097	198	2,39%
Hydraulique	332	316	16	4,82%
Industrie	11 203	8 762	2 441	21,79%
Maintenance	833	814	19	2,28%
Profession liberale	989	540	449	45,40%
Services	30 714	25 445	5 269	17,16%
Transport de Marchandises	45 848	45 150	698	1,52%
Transport de voyageurs	12 192	12 042	150	1,23%
Total	143 493	129 022	14 471	10,08%

Source : CNAC, Bulletin d'information statistique n°33, 2018

Nous constatons que peu de porteurs de projet femmes se lancent dans des secteurs comme le transport, le BTPH. Elles sont beaucoup plus nombreuses par contre dans les secteurs des industries, services et de l'artisanat. Les professions libérales sont choisies plus largement par les jeunes entrepreneures des deux dispositifs. Les universitaires semblent trouver dans ce dispositif une piste professionnelle pour réaliser leurs objectifs.

La femme algérienne ne bénéficie pas des dispositifs publics d'appui à la création d'entreprises destinés spécialement à la promotion de l'entrepreneuriat féminin afin de lutter contre l'exclusion de la femme car elles ne sont qu'autour de 10% du total des bénéficiaires au niveau des principales agences de soutien (ANSEJ ou CNAC).

II. Etude de cas des CNAC:

1. Méthodologie :

1.1. L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

a. Choix de l'échantillon : Nous nous contentons de prendre la CNAC de Relizane, Oran et Mostaganem, comme échantillon d'étude, de la période 2005-2018, et ceci en raison de la disponibilité et l'accès aux données, pour mettre en relief un certain nombre de caractéristiques concernant les femmes entrepreneures dans les wilayas Relizane, Oran et Mostaganem.

Notre échantillon regroupe 1393 femmes entrepreneures âgés entre 30 et 50ans, répartis dans les trois agences de la CNAC. 995 femmes entrepreneures sont de la wilaya d'Oran, 298 femmes entrepreneures sont de la wilaya de Mostaganem et 100 femmes entrepreneures sont de la wilaya de Relizane.

**Tableau 4: Répartition de l'échantillon par Wilaya**

Agence CNAC	Effectifs	Pourcentage
CNAC- Oran	995	71,43%
CNAC- Mostaganem	298	21,40%
CNAC- Relizane	100	7,17%
Total	1393	100%

Source : document interne CNAC, 2018

L'analyse de la répartition géographique des 1393 entreprises créées par les femmes à l'aide du dispositif CNAC indique un certain déséquilibre, puisqu'elles sont majoritairement concentrées dans la wilaya d'Oran avec un taux de 71.43%. Et elles sont moins présentes tant dans la wilaya de Mostaganem que celle de Relizane.

b. Le dépouillement et les techniques d'analyse : Pour traiter la base de données statistique de la CNAC nous avons choisi d'utiliser le logiciel XLSTAT¹ version 2018. Nous effectuons la technique du tri croisé pour dégager les caractéristiques des femmes entrepreneures, ainsi que leurs entreprises bénéficiaires du dispositif d'appui CNAC. Pour le traiter, nous allons utiliser l'analyse factorielle des correspondances : AFC.

L'AFC, est une méthode exploratoire classique pour l'analyse des tableaux de contingence, elle permet d'étudier l'association entre deux variables qualitatives, les graphiques constituent le but ultime de l'Analyse Factorielle des Correspondances, car ils permettent d'accélérer considérablement l'interprétation des résultats.

c. Analyse des résultats

c1. Les caractéristiques sociodémographiques, données de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) : Nous disposons de données collectées auprès de la caisse nationale d'assurance chômage concernant la répartition des femmes entrepreneures par le niveau d'instruction, la situation matrimoniale et le secteur d'activité dans la wilaya Oran, Mostaganem et Relizane.

La validation de l'analyse factorielle des correspondances :

Test de Khi-deux : Ce test, dit test du Khi deux (χ^2) vise à déterminer si les deux variables qualitatives sont indépendantes ou non, afin de valider l'utilisation de l'AFC (Ait habbouche, O. 2016).

Tableau 5 : Test d'indépendance (test de Khi-deux)

Les variables	Khi ² (Valeur observée)	Khi ² (Valeur critique)	p-value	alpha
Agence / Niveau d'instruction	303,806	18,307	< 0,0001	0,05
Agence / Situation matrimoniale	16,9292	12,5916		
Agence / Secteur d'activité	86,461	21,026		
Agence / Nombre d'employés	8,460	16,919	0.489	0.05

H₀ : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.

H_a : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Source : Etabli par nos soins à partir de Xlstat, 2018



Interprétation du test : Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification $\alpha=0.05$, on doit rejeter l’hypothèse nulle pour les variables (Agence/ Niveau d’instruction), (Agence/ Situation Matrimoniale) et (Agence/ Secteur d’activité). Par conséquent on déduit que les deux variables ne sont pas indépendantes avec un risque de 0.01%, cela dit qu’il existe un lien entre les variables. Quant en termes de validation de l’AFC, il en résulte que notre Analyse factorielle des correspondances est validée pour les trois premiers variables.

Par contre la p-value calculée est supérieur au seuil de signification égal à 5% pour la variable (Agence/ Nombre d’employés), on ne peut pas rejeter l’hypothèse nulle. On conclut que l’AFC n’est pas valide pour cette dernière.

c.2. Le niveau d’instruction :

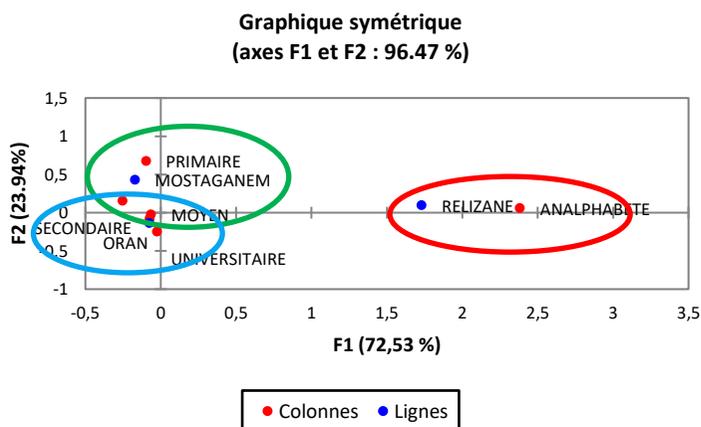
Tableau 6 : Tableau de contingence (Agence / Niveau D’instruction) :

Niveau d’instruction \ Agence	MOSTAGANEM	ORAN	RELIZANE	Total
Analphabete	1	15	23	39
Formation professionnelle	12	27	0	39
Moyen	107	367	19	493
Primaire	65	58	6	129
Secondaire	89	346	16	451
Universitaire	23	156	8	187
Total	297	969	72	1338

Source : CNAC (2018), document interne.

L’utilisation du logiciel XLSTAT, nous donne ci-dessous le graphe symétrique de l’analyse factorielle des correspondances entre la variable Agence avec 03 modalités et la variable Niveau d’instruction avec 06 modalités.

Figure 1 : Graphiques asymétriques (Agence / Niveau D’instruction)



Source : Etabli par nos soins à partir de Xlstat, 2018

Précisons tout d’abord que l’interprétation de l’AFC se basera uniquement sur les résultats graphiques, nous pouvons indiquer sur les 1338 femmes entrepreneures



avec des valeurs manquantes égal à 55 que la catégorie des entrepreneures analphabètes appartient à la région de Relizane, le poids des femmes entrepreneures qui ont le niveau secondaire et primaire est important auprès de la région de Mostaganem. Par contre le niveau d’instruction des femmes entrepreneures dans la région d’Oran se concentre sur trois niveaux de formation qui sont moyen, secondaire et universitaire.

c.3. La situation matrimoniale :

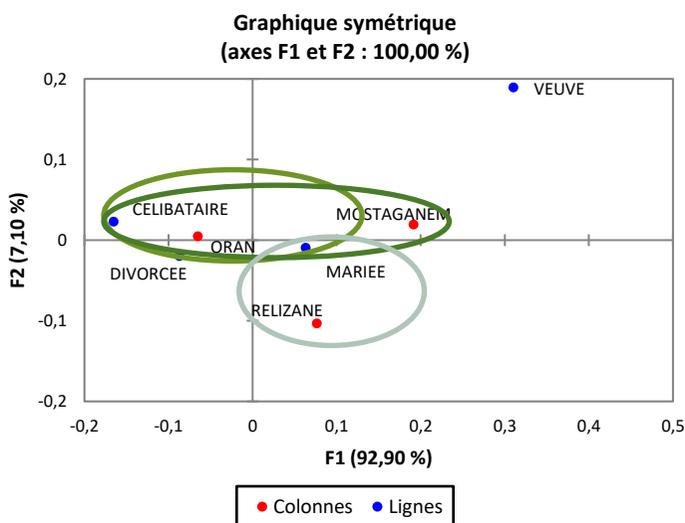
Tableau 7 : Tableau de contingence (Agence / Situation Matrimoniale) :

Agence \ Situation	MOSTAGANEM	ORAN	RELIZANE	Total
Celibataire	48	247	18	313
Divorcee	27	114	11	152
Mariee	214	619	70	903
Veuve	9	15	1	25
Total	298	995	100	1393

Source : CNAC (2018), document interne

L’interprétation de notre tableau de contingence se traduit par le graphique symétrique de l’AFC suivant :

Figure 2 : Graphiques asymétriques (Agence / Situation Matrimoniale)



Source : Etabli par nos soins à partir de Xlstat, 2018

Les femmes mariées sont fortement représentées dans les trois agences CNAC (Oran, Mostaganem, Relizane), cela s’explique par le fait que le mariage n’est pas une entrave pour la majorité des femmes mariées, et que les femmes s’appuient sur leurs conjoints en matière de soutien dans la création de leurs entreprises. Les femmes entrepreneures célibataires sont moyennement représentées dans l’agence d’Oran et Mostaganem. En revanche, le poids des femmes entrepreneures veuves



et divorcées est relativement faible, ce qui fait, la femme veuve et divorcée ne peut pas s'intégrer facilement dans le monde du travail.

3. Les caractéristiques des entreprises, données de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) :

3.1. Le secteur d'activité :

Le tableau de contingence ci-dessus présente la répartition sectorielle des entreprises créées par agence CNAC pour la période 2005-2018.

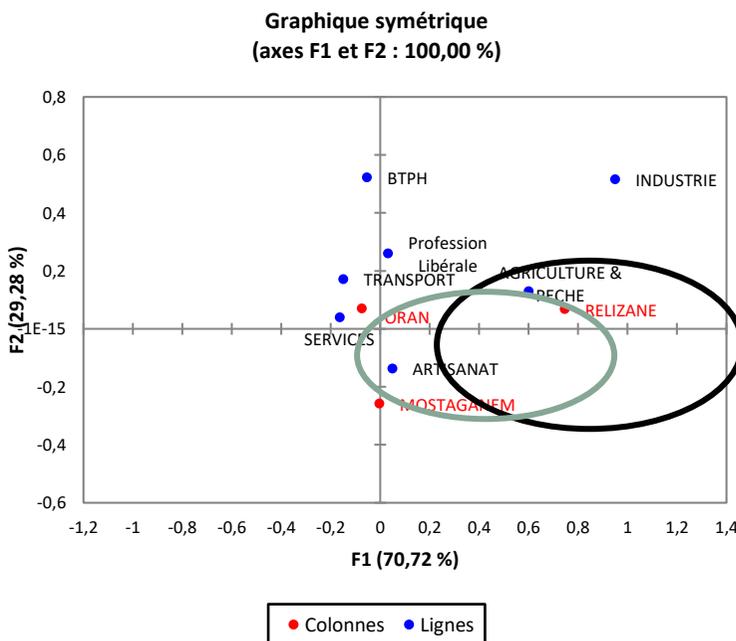
Tableau 8 : tableau de contingence (Agence / Secteur D'activite) :

Agence \ Secteurs d'activité	MOSTAGANEM	ORAN	RELIZANE	Total
Agriculture & Peche	18	69	26	113
Artisanat	156	376	46	578
BTPH	0	12	1	13
Industrie	0	2	1	3
Profession Libérale	6	45	5	56
Services	100	389	16	505
Transport	18	102	5	125
Total	298	995	100	1393

Source : CNAC (2018), document interne

L'interprétation de notre tableau de contingence se traduit par le graphique symétrique de l'AFC suivant :

Figure 3 : Graphique symétrique (Agence / Secteur D'activite)



Source : Etablie par nos soins (Xlstat, 2018)



L'analyse du graphe symétrique de l'analyse factorielle des correspondances relatives à la répartition sectorielle des activités selon les agences CNAC, semble montrer que les services et l'artisanat sont les secteurs d'activité privilégiés des femmes dans les deux agences Oran et Mostaganem. Quant au secteur des services les femmes entrepreneures exercent dans les activités suivantes : la location de véhicule, la restauration, le dégraissage et les salles de jeux et aussi le secteur d'artisanat. Plus de la moitié des femmes entrepreneures sont percées dans le domaine de la couture, la coiffure, la pâtisserie et la confection industrielle de vêtement.

Par contre la répartition des entreprises créées par les femmes dans l'agence de Relizane selon les secteurs d'activités révèle une concentration importante dans le secteur d'agriculture et pêche (l'élevage bovin et ovin, les grandes cultures et l'apiculture). Cette présence des femmes dans ce secteur revient au fait que, la wilaya de Relizane est une wilaya agricole par excellence. En seconde position se trouvent le secteur d'artisanat (la boulangerie industrielle, *la couture traditionnelle).

3.2. La taille de l'entreprise :

Tableau 9 : Tableau de contingence (AGENCE / NOMBRE D'EMPLOYÉS) :

Agence	Mostaganem		Oran		Relizane		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 à 4 employés	287	96.30%	940	94.47%	89	89%	1316	94.47%
5 à 9 employés	11	3.69%	50	5.02%	10	10%	71	5.09%
Total	298	100%	995	100%	100	100%	1393	100%

Source : CNAC (2018), document interne

Le tableau de contingence précédent révèle que la prédominance revient à la très petite entreprise (TPE), ou la micro-entreprise. Les entreprises de moins de 5 employés représentent 94.4% du total des entreprises créées au sein des trois agences CNAC. Sur ce plan, les petites entreprises sont moins nombreuses, leur proportion de 5% n'est pas significative.

Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'analyser la base de données des femmes bénéficiaires de l'agence CNAC à Oran, Mostaganem et Relizane cela en précisant les caractéristiques des femmes entrepreneures, ainsi que leurs entreprises.

Les résultats montrent que très peu de femmes ont adhéré au dispositif CNAC pour entreprendre des activités. Cela s'explique par la condition d'âge (entre 30 et 50ans) qui peut être un obstacle pour les femmes pour se diriger vers la CNAC, à cet âge, les femmes ont souvent des responsabilités familiales (mariées avec enfants) et donc difficile pour elles de se libérer pour une activité entrepreneuriale en dehors du foyer.

Notre étude a révélé que les femmes entrepreneures n'ont pas souvent un niveau de scolarisation élevé, les analphabètes appartiennent à la région de Relizane, et les femmes entrepreneures qui ont le niveau secondaire et primaire ont un poids



important dans la région de Mostaganem, ce résultat est relevé aussi par Ouadah Rebrab (2015). Par contre la région d'Oran se distingue par les femmes entrepreneures qui ont un niveau moyen, secondaire et universitaire. Les femmes entrepreneures mariées sont fortement représentées dans les trois régions. Les résultats de notre étude rejoint celles de plusieurs études effectuées dans d'autres régions du pays.

Quant aux caractéristiques des entreprises, les secteurs d'activités dans lesquelles elles s'orientent sont les services et l'artisanat dans les deux régions Oran et Mostaganem, elles exercent dans les activités suivantes : la location de véhicule, la restauration, le dégraissage, la couture, la coiffure, la pâtisserie et la confection industrielle de vêtement. Par contre la répartition des entreprises créées par les femmes dans la région de Relizane révèle une concentration importante dans le secteur d'agriculture et pêche (l'élevage bovin et ovin, les grandes cultures et l'apiculture).

Nous pouvons conclure : en premier lieu, il en résulte une diversité sociodémographique des femmes entrepreneures, outre qu'une diversification des secteurs d'activités et de type d'entreprise. Or, l'analyse de la répartition géographique des trois agences (Oran, Mostaganem, Relizane) nous a montré un déséquilibre dans leur répartition géographique puisque les femmes entrepreneures sont majoritairement concentrées à Oran.

Enfin, dans notre échantillon les TPE sont nombreuses leur proportion est de 94%, qui mobilisent peu d'emplois. Nos résultats confirment l'étude de S. Daoud (2010, p. 162), qui révèle la prédominance de la très petite entreprise avec 96.15% des entreprises algériennes ont moins de neuf salariés.

Malgré l'apport de cette étude sur le débat concernant l'entrepreneuriat féminin, des limites doivent être soulevées. Malgré le fait d'avoir voulu prendre en compte la variété des situations des femmes (femmes en région urbaine, femmes en milieu rural), cette étude ne considère pas toutes les configurations entrepreneuriales. Les femmes entrepreneures ne constituent pas un groupe homogène. Ainsi, il serait opportun d'examiner les situations entrepreneuriales des femmes de manière plus spécifique.

Références Bibliographique:

- Ait Habbouche Mihoub, O. (2013). Statistiques et mathématique en économie et en gestion. Edition Dar El adib. Oran. ISBN : ISBN : 978-9961-793-11-4, 350 pages.
- Cornet, A. & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin: Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion*, 4(4), 191-204. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>.
- Barrett, M. (1995). Feminist perspectives on learning for entrepreneurship: the view from small business. *Frontiers of Entrepreneurship Research Edition*.



- Bouyakoub, A. Medaoui, M. (2003). Les PME en Algérie : quelles réalités. Document de travail N°16 intitulé « Entreprise, entrepreneurs et gouvernance des PME-PMI » approches franco-algériennes. Griot. Paris. Page :15-34.
- Brush, C. G., De Bruin, A., & Welter, F. (2009). A gender-aware framework for women's entrepreneurship. *International Journal of Gender and entrepreneurship*, 1(1), 8-24.
- Constantinidis, C. (2015). Femmes entrepreneures , in Pierre-Marie Chauvin et al., *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références »*, p. 287-300.
- Daoud Bouzadi, S. (2008). L'entrepreneuriat au féminin en Algérie. Colloque International, les Objectifs du Millénaire de Développement (OMD). Progrès et perspective : le cas des pays maghrébins. Tunis. 19-20 juin 2008.
- Daoud. S, (2010). La problématique de l'intégration des PME algériennes aux échanges extérieurs : étude handicap pour les compagnies dynamiques, in ouvrage, *La PME algérienne et le défi de l'internationalisation*, s/d, Joyal. A, Sadeg, M. Torrès, O. l'Harmattan.
- Gillet, A. (2007). Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie : des dynamiques entre traditions et innovations, PME, Emploi et réalisations sociales France- Maghreb. l'Harmattan.
- Lavoie,D. (1988). Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. p3.
- Lebègue, T. (2011). Le processus entrepreneurial des femmes en France, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion Université du Brest.
- Séverine, L. Virginie, C. Bouchra, R,B. Anna, N. Lois, M, S. (2012). Femme et entrepreneur, c'est possible !.
- Medouni, Y. Bedrani, S. (2016). Etat des lieux sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Djelfa. *Les cahiers du CREAD*. Volume 32. Numéro 115. Pages 123-155.
- Metaiche, F. (2012). Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire, acte *L'Ecosystème entrepreneurial : Quels enjeux pour l'entrepreneur ?*, du 8e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg.
- Ouadah Rebrab, S. (2015). L'entrepreneuriat féminin en Algérie étude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, *Revue d'économie et de statistique appliquée*, volume 13, Numéro 1, Pages 256-266.
- ONS. (2019). Activité, emploi et chômage en septembre 2018, Données statistiques n°840.

¹ C'est un logiciel qui peut être utilisé comme additif à Excel (macro-complémentaire).